



HAL
open science

Se former à l'enseignement instrumental/vocal en composant une pièce pédagogique située hors de son expertise disciplinaire : enjeux et objectifs didactiques

Dominique Delahoche, Gérald Guillot, Stéphanie Houillon

► To cite this version:

Dominique Delahoche, Gérald Guillot, Stéphanie Houillon. Se former à l'enseignement instrumental/vocal en composant une pièce pédagogique située hors de son expertise disciplinaire : enjeux et objectifs didactiques. Christophe d'Alessandro and Achille Davy-Rigaux and Christophe Pirenne and Solène Bellanger and Sylvie Pébrier and Julie Rosenkranz and Florence Roy and Mickaël Robert-Gonçalves (dir.). Recherches en musique Actes des Rencontres nationales sur les recherches en musique, Collegium Musicæ de l'Alliance Sorbonne Université, pp.37-43, 2023, Collection MusiqueS & Interdisciplinarité, 10.25836/rnrm.2020.02 . hal-03965650

HAL Id: hal-03965650

<https://hal.science/hal-03965650>

Submitted on 31 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Se former à l'enseignement instrumental/vocal en composant une pièce pédagogique située hors de son expertise disciplinaire : enjeux et objectifs didactiques

Dominique Delahoche

Gérald Guillot

Stéphanie Houillon

Pôle Musique et danse de l'École supérieure d'art de Lorraine (ESAL)

DOI → <https://doi.org/10.25836/rnrm.2020.02>

INTRODUCTION

La présente contribution propose le compte-rendu à trois voix d'une étude exploratoire menée sur un dispositif pédagogique conçu au sein du pôle Musique et danse de l'École supérieure d'art de Lorraine (ESAL), lequel participe à la formation des futurs professeurs de musique pour l'enseignement artistique spécialisé (conservatoires, écoles de musique...). Incitant les étudiants à rendre familier ce qui ne leur est pas familier, ce dispositif les confronte à une situation nouvelle pour la plupart d'entre eux : écrire une pièce musicale entrant dans le champ de l'esthétique dite contemporaine, pour un instrument soliste différent du leur. Ils doivent définir un projet créatif cohérent dont la particularité réside dans l'orientation pédagogique du texte musical, destiné à de jeunes élèves.

Dans un premier temps, c'est l'artiste-pédagogue (Dominique Delahoche), créateur du dispositif pédagogique, qui en présente les lignes de force et certains des bénéfices attendus. Une étudiante (Stéphanie Houillon), ayant vécu le dispositif de l'intérieur et major de la promotion 2018, propose ensuite un regard distancié qui s'apparente à celui obtenu au travers d'une observation participante. Enfin, un enseignant-chercheur en didactique de la musique (Gérald Guillot) dresse le bilan d'une étude exploratoire portant sur le dispositif et dessine les contours d'une étude plus complémentaire et problématisée.

POINT DE VUE DE L'ARTISTE-PÉDAGOGUE (DOMINIQUE DELAHOCHÉ)

Visant une pratique globale, complète et disciplinairement décloisonnante, ce dispositif pédagogique a été conçu et mis en place par Dominique Delahoche lors de la session 2017-2018. Il fait appel à des compétences multiples nécessaires à un enseignant en matière d'ouverture, de réactivité et de prise de recul. Il cherche également à développer l'affirmation de son identité artistique et pédagogique au travers d'une (ré)invention personnelle permanente dans le contexte singulier de cours en conservatoire.

Une attention particulière est portée sur la partition en tant qu'objet, dont la présentation, réalisée informatiquement, doit être claire et attractive et peut être enrichie de dessins, de graphismes, voire de vidéos permettant de stimuler l'imaginaire des futurs interprètes. En tant que département du spectacle vivant de l'École supérieure d'art de Lorraine (ESAL), le Pôle musique et danse peut aisément bénéficier du concours des étudiants plasticiens dans cette démarche. Les étudiants musiciens, ainsi sensibilisés à la gravure, peuvent aussi élargir leur expérience créative en établissant des relations avec d'autres disciplines artistiques.

Une des spécificités majeures du dispositif consiste à faire travailler nos étudiants en binôme, chacun écrivant pour l'instrument de son partenaire. Le dispositif pédagogique comprend des ateliers de recherche au cours desquels ces binômes sélectionnent des sonorités, des gestes, se les approprient, apprennent à les noter pour arriver à former une pièce dont la durée sera comprise entre 3 et 5 minutes.

Dans un deuxième temps, les professeurs d'un conservatoire voisin sont invités à choisir une de ces pièces écrites pour leur instrument et à la proposer à leurs élèves du niveau visé pour la jouer en public. Les étudiants du pôle Musique et danse sont amenés à intervenir durant cette phase auprès de l'élève qui joue leur pièce. Cette séance de travail a la particularité de placer l'étudiant dans la situation d'enseigner pour un autre instrument, dans la position de compositeur et non plus en tant que spécialiste de l'instrument.

Ce dispositif pédagogique fait l'objet d'un module d'enseignement intitulé « Écriture de pièces pédagogiques ». Son évaluation concerne, d'une part, la pièce, sa singularité, la pertinence du projet artistique et la cohérence du contenu pédagogique et, d'autre part, la séance de travail avec un élève durant laquelle on vérifiera l'aptitude de l'étudiant à communiquer son intention musicale. Un projet de diffusion des pièces déjà produites est à l'étude. Une demande croissante de musique nouvelle adaptée au niveau des premier et deuxième cycles de la part des enseignants nous porte à diffuser les meilleurs travaux de nos étudiants. Faire de l'apprentissage musical un terrain où création et expérimentation ont leur place, ouvrir les futurs enseignants aux langages musicaux de notre temps et leur donner de nouvelles perspectives sur leur pratique instrumentale ou vocale pour qu'ils puissent communiquer à leur tour à leurs élèves une vision ouverte du monde sonore, développer un répertoire pédagogique spécifique ; autant d'objectifs que poursuit le pôle Musique et danse.

POINT DE VUE DE L'ÉTUDIANTE (STÉPHANIE HOUILLON)

Étudiante de la promotion 2018 du pôle Musique et danse (diplômée d'État en 2020), elle a choisi d'écrire une pièce pédagogique pour un ou une élève pianiste de premier cycle. Un travail préalable avec « l'étudiant-binôme », Stéphane Salort, a été nécessaire afin de découvrir les possibilités sonores de l'instrument requis pour la composition. S'inspirant de ses connaissances et de ses propres goûts musicaux, ses choix se sont portés sur la réalisation d'un conte musical.

L'écriture de la partie narrative et des passages musicaux s'est articulée autour de plusieurs objectifs didactiques choisis en amont : faire prendre conscience à l'élève du geste instrumental en lien avec le geste musical, inclure l'élève dans le processus de composition afin de le rendre acteur de ce qu'il joue, puis gagner davantage de confiance en soi en endossant le rôle de pianiste-récitant-compositeur.

L'esal a permis un travail collaboratif en faisant illustrer la pièce par deux élèves du pôle Arts plastiques. Ces illustrations ont sans aucun doute apporté une dimension supplémentaire à la structuration du travail final. Elles ont également permis de développer l'imaginaire et l'inventivité de l'élève, qui a pu s'inspirer d'un univers visuel auxiliaire à la partition.

Le retour d'expérience de l'étudiant confronté à l'écriture d'une pièce pédagogique apporte des réponses concrètes permettant l'évaluation et l'évolution du dispositif. L'analyse des différentes étapes du processus de création de la pièce met en lumière les interactions, les échanges et les apports mutuels entre les différents protagonistes. Pour l'étudiant en formation, c'est une occasion unique de pouvoir faire le lien entre son rôle d'artiste et celui de pédagogue. L'épreuve est enrichissante en tous points et suscite l'envie de poursuivre dans cette recherche de projet créatif en musique.

POINT DE VUE DU CHERCHEUR-PÉDAGOGUE (GÉRALD GUILLOT)

Ce point de vue permet d'interroger, depuis une position moins impliquée, le dispositif mis en place en matière de bénéfices : pour l'étudiant futur enseignant, pour les élèves, ainsi que ceux relatifs à l'institution. L'évaluation du degré d'atteinte des objectifs principaux est réalisée au travers d'inférences fondées sur des observations et des témoignages spontanés (des étudiants, des membres du personnel d'encadrement). Nous avons conscience que les données ainsi recueillies ne constituent qu'une étude pouvant être qualifiée d'exploratoire.

RÉSULTATS DE L'ÉTUDE EXPLORATOIRE

Cette étude a été réalisée à partir d'observations des étudiants pendant les différentes phases de réalisation du dispositif, de recueils de paroles de différents protagonistes (enseignants du conservatoire, élèves, étudiants, personnels de direction...). D'une manière générale, on observe qu'à court terme, la sensibilisation des étudiants semble efficace et répond à de nombreux attendus du référentiel du diplôme d'État de professeur de musique. C'est notamment le cas pour le développement de la culture instrumentale de l'étudiant, la stimulation

de la réflexion pédagogique dans une dimension critique, la gestion de séances d'enseignement-apprentissage, la sensibilisation à d'autres dimensions esthétiques et le travail en équipe. Au travers de tâches inédites à réaliser (travail des pièces pendant le cours habituel des élèves, interprétation des pièces en concert, écriture et présentation orale d'une note d'intention lors du concert...), ce dispositif offre ainsi l'opportunité de tisser un étroit réseau de liens entre divers enseignements proposés dans le cadre de la formation. Ces liens prennent tout leur sens au travers d'un dispositif pédagogique qui met en son cœur la création musicale, une dimension créative très souvent négligée par les stéréotypes, alors qu'elle fonde le métier d'enseignant.

Sur le long terme, par « percolation » auprès des élèves, c'est une véritable transcendence des attendus du Schéma national d'orientation pédagogique de 2008 en matière d'enjeux artistiques qui est proposée. C'est particulièrement le cas au niveau de l'ouverture d'esprit, de la curiosité, du besoin de découverte, de la diversité des approches, de la création et de l'appropriation d'un patrimoine. De plus, le dispositif pédagogique s'insère dans une perspective artistique largement pluridisciplinaire ; la collaboration inédite avec un autre artiste, un musicien et un plasticien, permet un décloisonnement de l'environnement professionnel du futur professeur.

De façon plus précise, des apprentissages concernant les étudiants émergent de la pratique du dispositif pédagogique, sur les plans de la découverte ou de l'approfondissement d'une esthétique musicale, ainsi que sur celui de la collaboration humaine. Les étudiants augmentent également leur acuité en rapport avec les qualités pédagogiques de la partition, ainsi que leur maîtrise de la gravure musicale. De plus, il semble que le dispositif permette aux étudiants de s'affranchir en partie des réflexes qu'ils auraient adoptés durant leur propre apprentissage, le retour à leur instrument de prédilection s'effectuant avec un regard renouvelé sur ses possibilités techniques et expressives. En matière d'édition musicale, les étudiants sont plus attentifs aux qualités pédagogiques de la partition sur le plan de la clarté, de l'attractivité et du potentiel d'innovation, les trois paramètres étant intimement liés.

Sur un plan plus institutionnel, le dispositif pédagogique possède le potentiel de valoriser l'offre de formation du Pôle musique et danse de l'ESAL auprès des futurs étudiants et de ses partenaires institutionnels, car il bénéficie d'une triple validation externe : par les pairs, par les pères ainsi que par les élèves.

VERS UNE ÉTUDE PROBLÉMATISÉE

Les résultats très encourageants de cette étude exploratoire nous conduisent à penser qu'elle pourrait être enrichie par une étude complémentaire permettant d'évaluer le degré d'atteinte de l'ensemble des objectifs au travers d'une démarche classique de problématisation incluant la création d'un cadre théorique adapté, la formulation d'hypothèses de recherche précises et la mise en place d'une méthode de collecte de données adaptée. Le cadre théorique proposé pour cette étude serait issu de deux champs disciplinaires : d'un côté, la didactique comparée, convoquée notamment pour ses notions de « transposition didactique » (Chevallard, 1985) et de « milieu didactique » (Brousseau, 1998). De l'autre, un regard issu de la psychologie questionnerait le dispositif pédagogique au travers des notions piagétienne d'« expérimentation » et de « décentration » (Piaget, 1932), ce qui conduirait à évaluer les dimensions constructiviste et socio-constructiviste du modèle d'apprentissage sous-jacent. Cette étude prendrait les mêmes textes fondamentaux comme référentiels d'évaluation : du côté élève, le schéma national d'orientation pédagogique de 2008, notamment en matière de créativité et de pédagogie instrumentale. Du côté enseignant, le référentiel d'activités professionnelles et de certification du diplôme d'État, pour les questions en lien avec la pédagogie, les savoirs instrumentaux complémentaires à la pratique de l'instrument de prédilection, la variation des supports, le travail en équipe, l'ouverture, la collaboration interdisciplinaire, etc.

Une telle étude permettrait d'investiguer des aspects encore peu questionnés de l'enseignement-apprentissage instrumental pour lesquels une méthode rigoureuse viendrait produire de la connaissance. Par exemple, il serait intéressant d'observer la façon dont l'étudiant s'approprie des savoirs instrumentaux qui lui sont étrangers avant de procéder à leur transposition didactique, *i.e.* les opérationnaliser pour une phase d'apprentissage efficace. On pourrait également analyser la façon dont se déroule le mécanisme de décentration de l'étudiant, dont certains schèmes représentationnels (par exemple, en lien avec l'enseignement, l'apprentissage ou la pratique instrumentale) ne peuvent pas directement assimiler les nouvelles situations didactiques et nécessitent une accommodation. En guise de dernier exemple, l'étude de l'organisation de la partition en tant qu'élément central du milieu didactique offrirait l'opportunité de mieux saisir la façon dont l'étudiant prend en compte les problèmes induits par les représentations graphiques dans l'enseignement-apprentissage instrumental.

CONCLUSION

Les bénéfices induits par la pratique du dispositif pédagogique innovant conçu et mis en place au sein du pôle Musique et danse de l'École supérieure d'art de Lorraine sont illustrés au travers d'un triple éclairage permettant de croiser les regards. L'étude exploratoire semble valider l'intuition initiale de l'artiste-pédagogue. Elle en révèle les bénéfices pour les étudiants futurs professeurs, pour les élèves ainsi que pour l'institution qui en favorise la mise en œuvre. Après avoir démontré que « ça fonctionne », cette première étude contribue donc à poser les bases d'une étude problématisée qui permettrait une évaluation fine du dispositif, son amélioration et sa diffusion éventuelles dans d'autres structures similaires. Une telle démarche de questionnement, qui peut s'inscrire dans le cadre de ce que l'on nomme les « recherches-action », souligne l'intérêt d'une étroite collaboration entre pratique pédagogique et recherche scientifique.

RÉFÉRENCES

Arrêté du 26 septembre 2019 relatif au diplôme d'État de professeur de musique, 2019.

Schéma national d'orientation pédagogique de l'enseignement initial de la musique, 2008.

Brousseau, Guy. *Théorie des situations didactiques*, Grenoble, La Pensée sauvage, 1998.

Chevallard, Yves. *La Transposition didactique. Du savoir savant au savoir enseigné* (1985), Paris, La Pensée sauvage, 1991.

Piaget, Jean. *Le Jugement moral chez l'enfant*, Paris, Alcan, 1932.

Vygotski, Lev Semionovitch. *Pensée et langage* (1934), Paris, La Dispute, 1997.